



NIVELAND® 5

Mortier pour la preparation des sols interieurs. Épaisseur jusqu'à 5 mm



DESCRIPTION

Le NIVELAND 5 est un mortier d'égalisation auto-nivelant destiné à la préparation de sols intérieurs. Une fois durci, il peut recevoir tout type de revêtements légers (céramique, parquet, moquette, etc.).

COMPOSITION

Il est constitué à base de ciments spéciaux, de granulats tamisés et d'adjuvants.

CARACTÉRISTIQUES ET APPLICATIONS

- Egalisation des sols intérieurs.
- Hautes résistances mécaniques.
- Dureté de surface élevée.
- Utilisation facile.
- Grande finesse.
- Pouvoir auto-nivelant.
- Épaisseur de jusqu'à 5 mm.

SUPPORTS

- Béton, sols en mortier et similaires.
- Les supports doivent être résistants, stables, propres et libres de poussière, restes d'agent décoffrant, produits organiques, etc.
- Si nécessaire, le support doit être poncé pour éliminer la laitance et améliorer la porosité.
- Avant l'application de NIVELAND 5 il faut réparer de manière adéquate les trous et/ou fissures éventuelles du support avec le produit pertinent de la gamme Paviland ou Morcem Rest.
- Appliquer le primaire Paviland Primer R pour éviter la formation de bulles d'air dans le revêtement et améliorer son adhérence au support suivant les indications de la fiche technique de ce produit.
- Avant d'additionner la pâte, s'assurer que l'humidité résiduelle est en dessous du niveau conseillé (inférieure à 3%).

MODE D'EMPLOI

- Ajouter de l'eau (5,5 à 6 L par sac) et malaxer à l'aide d'un mélangeur mécanique à faible vitesse de rotation (environ 500 tours/minute) jusqu'à l'obtention d'une pâte fluide et homogène.
- Laisser reposer la masse durant 2 minutes et malaxer à nouveau.
- Le temps pratique d'utilisation (DPU) de la pâte est d'environ 20 minutes, selon les conditions climatiques.
- Verser le produit malaxé sur le fond et l'étendre avec une lisseuse.
- L'épaisseur maximale recommandée est de 2 à 5 mm. appliqué dans une seule couche.

PRÉCAUTIONS ET RECOMMANDATIONS

- Ne pas employer au dessous de 5°C ni au dessus de 30°C.
- Ne pas employer en cas de risque de gel, pluie, vents forts ou ensoleillement direct.
- Ne pas employer sur des sols humides ou risquant de l'être.
- Ne pas ajouter d'eau au produit après le malaxage ou une fois le début de prise.
- Ne pas employer en extérieur.
- Pour des surfaces supérieurs à 20m² il est recommandable de faire des joints de partition, de 6mm minimum, en les remplissant avec du matériel élastique comme notre PUMALASTIC PU.
- Respecter les joints structurels du support et réaliser des joints périmétriques.

REVÊTEMENTS DE SOLS

NIVELAND® 5

PRÉSENTATION

DONNÉES TECHNIQUES

- Le mortier doit être protégé contre le séchage trop rapide, notamment en cas de hautes températures et/ou de vent fort.
- Avant de poser le revêtement de sol final, vérifier que l'humidité résiduelle de la chape soit adaptée.

Sac de 25 Kg en papier plastifié.

Stockage jusqu'à 6 mois, fermé dans son emballage d'origine, à l'abri des intempéries et de l'humidité.

(Résultats statistiques obtenus dans des conditions standard)	
Aspect	Poudre GRISE
Début de prise du ciment	< 90 min.
Temps pour trafic pedestre	4 - 5 heures
Temps pour polissage	8 - 12 heures
Temps avant de recevoir un revêtement (carrelage, moquette...)	à partir de 24 h.
Temps avant de recevoir un parquet, un revêtement synthétique ou une peinture.	à partir de 24 h.
Résistance à la compression	>20 N/mm ²
Clasification selon norme NF EN 13813	CT C20 F6
Résistance à la flexion	>6 N/mm ²
Rendement approximatif	1,5 Kg/m ² par mm d'épaisseur

NOTE: Les temps sont relatifs à une température de 23° C et à une humidité relative de 50%. Ceux-ci sont plus courts à des températures plus élevées et plus longs à des températures plus basses.

MARQUAGE CE

	
GRUPO PUMA SL	
C) Conrado del Campo Nº2 29590 Campanillas (Málaga) 05 Nº:500544-01	
EN 13813	
NIVELAND 5 Mortier autonivelant pour la préparation des sols intérieurs, l'installation des revêtements légers (céramique, parquet, moquette, etc.). Épaisseurs de 1 à 5 mm.	
Réaction au feu	Clase A1
Émission de substances toxiques	CT
Résistance à la compression	C20
Résistance à la flexion	F6

DÉCLARATION ENVIRONNEMENTALE DE PRODUIT (DEP)

REVÊTEMENTS DE SOLS

NIVELAND® 5

NOTE

Mortier élaboré avec des granulats issus de carrières proches des centres de production réduisant les émissions de gaz à effet de serre associés à leur transport et élaborés dans des centres de production équipés de systèmes de management environnemental certifiés conformément à la norme ISO 14001, un engagement ferme en faveur du développement durable et du respect de l'environnement.

Mortier muni d'une étiquette environnementale de type III (la plus exigeante) Déclaration Environnementale de Produit vérifiée en externe par l'AENOR

Les instructions du mode d'emploi sont issues de nos essais et de nos connaissances, et elles n'impliquent pas l'engagement de GRUPO PUMA ni libèrent pas le consommateur du contrôle et de la vérification des produits pour leur utilisation correcte. Les réclamations doivent être accompagnées de l'emballage d'origine afin de permettre la traçabilité adéquate.

GRUPO PUMA n'assume pas, en aucun cas, la responsabilité de l'application de ses produits ou solutions constructives par l'entreprise applicatrice ou d'autres intervenants dans l'application et/ou l'exécution du chantier en question. La responsabilité de GRUPO PUMA se limite exclusivement aux possibles dommages attribuables directement ou exclusivement aux produits fournis, individuellement ou intégrés dans des systèmes, en raison de défauts de fabrication de ceux-ci.

Dans tous les cas, le rédacteur du projet du chantier, la direction technique ou le responsable du chantier, ou subsidiairement l'entreprise applicatrice ou autres intervenants dans l'application et/ou l'exécution du chantier en question, doivent s'assurer de l'adéquation des produits tenant compte de leurs caractéristiques, ainsi que des conditions, du support et des possibles pathologies du chantier en question.

Les valeurs des performances des produits ou des solutions constructives de GRUPO PUMA qui, le cas échéant, sont déterminées dans une norme EN ou toute autre norme applicable, se réfèrent exclusivement aux conditions expressément stipulées dans cette norme et qui concernent, entre autres, les caractéristiques du support, des conditions d'humidité et de température, etc.,. Ils ne sont pas exigibles à des essais faits dans des conditions différentes, tout cela d'accord aux prescriptions de la norme de référence.